espérance hauts de seine

PROJET ASSOCIATIF 2022-2026

VERS LE RÉTABLISSEMENT, ENSEMBLE



SOMMAIRE

01

Ce que nous sommes

p. 4

02

Notre vocation et nos missions

p. 9

03

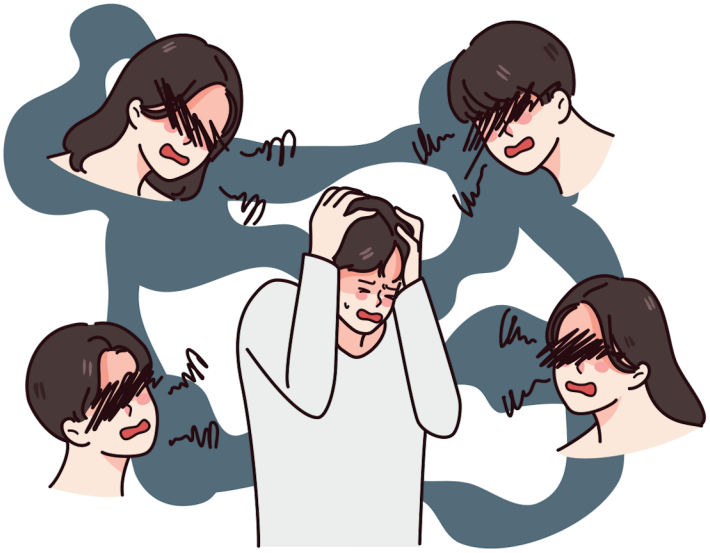
Ce que nous voulons faire

p. 10

04

Comment nous entendons agir

p. 12



01. CE QUE NOUS SOMMES

Notre public

Une association dont l'expertise est reconnue auprès du public en souffrance psychique

Les troubles psychiques concernent selon leur définition et suivant les sources environ 15 % de la population. Ces troubles recouvrent tout aussi bien les dépressions, les addictions, les troubles neurologiques et comportementaux… (Source OMS – Troubles sévères)

espérance hauts de seine s'adresse à des hommes et des femmes présentant des troubles liés à une psychose de l'âge adulte.
Les troubles sévères du psychisme s'expriment en symptômes productifs (délires, hallucinations…) ou en symptômes négatifs (dépression, apragmatisme, inhibition…).

Dans tous les cas, ils affectent les fonctions cognitives de la personne (mémoire, attention, pensée opératoire, reconnaissance des émotions…), lui renvoyant une image négative d'elle-même (perte de confiance en soi) et altérant son comportement (isolement social, attitudes inadaptées).

Les troubles psychiques sont chroniques mais évolutifs, ce qui les différencie du handicap mental ou de la déficience intellectuelle. Cela signifie que les progrès scientifiques réalisés en de nombreux domaines (médecine, imagerie, pharmacopée, neurosciences…), donnent consistance à l'espoir de parvenir à une guérison dans l'avenir (génétique par exemple) et améliorent aujourd'hui considérablement la vie des personnes et leur insertion sociale et familiale

Notre histoire

Une diversité de services et établissements en réponse aux situations des personnes accompagnées

En **1982**, un groupe de parents fonde l'association ***espérance hauts de seine***, affiliée à l'UNAFAM, dans l'objectif de créer des formes alternatives à l'hospitalisation psychiatrique chronique.

En **1984**, le Centre d'Insertion Sociale et Professionnelle Jean CAURANT est ouvert : c'est l'une des premières fois en France qu'un établissement non médicalisé est ouvert en plein centre-ville pour accueillir des personnes atteintes de troubles psychiatriques sévères avec le projet d'une insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.
Le contexte de la psychiatrie est alors encore très asilaire, les structures médico-sociales peu nombreuses et les problèmes de santé mentale sont le plus souvent assimilés à la folie. Avec son **établissement et service d'aide par le travail** (ESAT) et son **Foyer d'Hébergement**, l'association engage un pari sur l'avenir, un pari sur la réhabilitation sociale.



En **1990**, de plus en plus de personnes ont obtenu un logement, pour certaines un travail et donc quittent le Foyer ou l'ESAT **Jean CAURANT**.
La nécessité de poursuivre un accompagnement en situation d'insertion sociale ou professionnelle amène l'association à proposer la création du premier Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) pour personnes en souffrance psychique.

Parallèlement, les premiers **logements associatifs** en colocation favorisent l'accès au logement de personnes sujettes à des troubles psychiques tant du point de vue financier que du point de vue d'un mode d'habitat qui prévient les risques d'isolement social.
En **2003**, dans un contexte où la psychiatrie voit son nombre de lits diminuer, les demandes de prises en charge de personnes très vulnérables sont particulièrement nombreuses et ne peuvent être prises en compte dans les structures existantes : c'est alors la création du premier **Foyer d'Accueil Médicalisé** (FAM) pour personnes en souffrance psychique de la région Ile-de-France.
Avant même l'année **2005** qui voit la création des **Groupes d'Entraide Mutuelle** (GEM), espérance hauts de seine s'était engagée depuis plusieurs années en soutenant les clubs proposant aux personnes sujettes à des troubles psychiques de se retrouver pour recréer et maintenir du lien social et convivial.

Suivra la création du **Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés** (SAMSAH) qui s'ouvre en **2008** pour répondre aux demandes des personnes accompagnées qui peuvent ainsi se maintenir à leur domicile par un accompagnement social et paramédical.

Les personnes en souffrance psychique sont parmi les premières à subir frontalement l'exclusion sociale notamment par le logement :
la **résidence-accueil** de Malakoff **offre en 2010**, 14 logements de résidence sociale pour malades psychiques avec l'accompagnement d'hôtes et suivis par des services d'accompagnement si besoin. Fin **2019** une seconde résidence de 24 places ouvre à Suresnes.

Les logements associatifs, d'abord créés à Issy les Moulineaux se sont multipliés à Bagneux, Issy-les-Moulineaux, Bourg la Reine, Courbevoie, Nanterre, Villeneuve la Garenne pour atteindre 29 places en **2020**.

espérance hauts de seine est une **association aconfessionnelle** qui ne s'interdit pas la collaboration avec des structures d'obédiences diverses tant qu'elles participent à concourir à la réalisation des objectifs de l'association, à condition qu'elles excluent tout prosélytisme.

espérance hauts de seine est aujourd'hui une association au service de personnes en souffrance psychique depuis plus de 35 ans, qui s'appuie sur plus de 120 salariés compétents, à l'écoute et en soutien aux personnes accompagnées.

S'adressant à des personnes sujettes à des troubles psychiques, **espérance hauts de seine** a été pionnière dans la création de structures spécifiquement gérées et animées pour ce public. Elle apporte son appui à plus de 400 personnes accompagnées et à la construction de leur projet de vie.



Nos valeurs

La considération de chaque personne dans sa singularité

Œuvrer au profit de personnes sujettes à des troubles psychiques nécessite pour les membres d'**espérance hauts de seine** comme pour ses collaborateurs la reconnaissance et l'adhésion pleine et entière aux valeurs humaines qui structurent son action et lui donnent son sens.

La dignité et le respect de la personne sont placés au-dessus de tout. Nous devons lui donner toutes les chances d'exister, d'aller jusqu'au bout d'elle-même dans ses choix, dans sa dynamique, dans ses réseaux de relations.

Surmonter ses troubles psychiques nécessite de parvenir à les reconnaitre afin de vivre en les acceptant. Contribuer à ce que chaque personne accompagnée puisse vivre avec ses troubles, telle est la mission des professionnels de l'association.

Ainsi, **la reconnaissance du potentiel de responsabilité** de la personne accompagnée sera la base de la démarche d'accompagnement quel que soit le niveau des troubles.

L'accompagnement sera adapté pour aider la personne à compenser les altérations de son discernement ou les inhibitions à réaliser ses tâches.

L'acquisition de la responsabilité de la personne accompagnée est donc un objectif permanent qui fera l'objet de la plus grande **attention, de créativité, d'invention et de stratégies adaptées**.

Exercer sa responsabilité est aussi pouvoir **exercer des choix**, ce qui sous-entend un devoir d'information à l'égard de la personne accompagnée.

Aucune personne ne peut être confondue avec son handicap et ses difficultés. C'est au contraire à la partie disponible de la personne, à ses ressources, à son potentiel que s'adresse l'association.
C'est pourquoi les termes désignant la personne par son état de malade sont inappropriés.

L'accueil de la personne sera fondé sur **la générosité, la bienveillance** et **l'exclusion de tout *a priori***. Il s'agit de mettre tous les moyens humains et matériels disponibles dans l'association, l'établissement, la structure au service de l'accueil et de l'accompagnement des personnes.

Toute personne est un être social : c'est la reconnaissance de l'altérité, le respect de l'autre avec ses richesses et ses difficultés qui fondent l'espace de la rencontre avec la personne accompagnée et son accompagnement.

C'est parce que la personne exerce une responsabilité, qu'elle est un individu doté d'une histoire et un être social, qu'un accompagnement est possible vers une insertion, vers une autonomie les meilleures et les plus larges imaginables.

Favoriser cette insertion et cette autonomie, c'est la mission que s'est donnée ehs.



Notre vocation

L'action au cœur de nos missions

espérance hauts de seine cherche à répondre aux besoins variés correspondant à la diversité des profils psychiatriques et à leurs fluctuations, en proposant des services et établissements adaptés. **L'hébergement, l'insertion par le travail et l'accompagnement vers l'autonomie sont le cœur de mission d'espérance hauts de seine.**

L'association réunit de façon synergique les besoins et attentes des familles et des proches ainsi que les besoins exprimés par les personnes accompagnées ou ressentis par les professionnels intervenant dans les structures. **espérance hauts de seine** est affiliée à l'Union nationale de familles et amis des personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM).

Nos missions : accompagner, héberger, loger, favoriser l'insertion et l'entraide

espérance hauts de seine a pour mission l'insertion des personnes sujettes à des troubles psychiques par la création et la gestion de structures adaptées à leurs besoins.

Ces besoins concernent la continuité des soins, l'accès à un logement décent, à un accompagnement social et à des dispositifs d'insertion adaptés.

L'association se préoccupe de prévoir et de mettre en œuvre les actions et adaptations nécessaires à l'accompagnement de l'avancée en âge des personnes accueillies.

L'association se soucie par ailleurs des publics présentant un croisement de problématiques, comme il en est pour les personnes sujettes à des troubles du spectre autistique.

C'est dans un esprit de modélisation qu'espérance hauts de seine poursuit la mise en œuvre de structures innovantes adaptées et s'engage dans la démarche du Rétablissement.

02. NOTRE VOCATION ET NOS MISSIONS

L'orientation « Rétablissement »

Espérance hauts de seine souhaite renforcer sa contribution à l'inclusion dans la société des personnes accompagnées, en orientant ses pratiques professionnelles par la démarche « Rétablissement » et l'accès à la réhabilitation psychosociale.

Vers le rétablissement, ensemble

Le Rétablissement ne fait pas référence à une guérison clinique ou à une disparition des symptômes mais à une possibilité de redonner un sens à sa vie à travers des activités et un mode de vie satisfaisant pour la personne afin de retrouver sa place dans la communauté.

En se considérant et étant considérée avant tout comme une personne, celle-ci peut alors exercer sa capacité de décider, se réengager et s'expérimenter dans ses propres projets. Ce chemin soutient la possibilité de se redécouvrir, pour se définir autrement que par l'identité de malade, et se bâtir une vie en dehors de la maladie.

Tous les aspects de la vie sont à prendre en compte : la rémission des symptômes, l'activité, l'autonomie, le sentiment d'appartenance à un groupe, la bonne santé physique, le but et le sens de sa vie, tout en veillant à respecter la singularité du cheminement de chacun, le rétablissement ayant un sens, une trajectoire et un rythme différent pour chaque personne.
Le rétablissement est ainsi bien plus que la maîtrise des symptômes : c'est aussi et d'abord retrouver une estime de soi, des rôles valorisants et un bien-être.

Restaurer l'espoir chez les personnes accompagnées et leur famille, favoriser l'autodétermination et le pouvoir d'agir, promouvoir l'inclusion sociale, tels sont les engagements permanents de l'association.

Le rétablissement suppose que l'accompagnement proposé laisse la place et l'expression à chaque personne accompagnée :

- Favoriser l'entraide entre pairs, la pair-aidance reposant sur le principe d'un partage entre personnes ayant expérimenté une maladie similaire et/ou son rétablissement. Très précieuse pour porter l'espoir, c'est aussi une forme particulière de soutien social, se basant sur le transfert de stratégies, et de ressources pratiques et psychologiques, utiles pour comprendre et agir face à la maladie ;

- L'association s'engage à encourager ceux qui le souhaitent à participer « *au prendre soin* » des pairs ;

03. CE QUE NOUS VOULONS FAIRE

- L'association s'engage à promouvoir ces rencontres et ces échanges dans une diversité de formes : la création d'espace de partages (association…), la participation à nos actions à différents niveaux (avis, témoignages…).

- Œuvrer à permettre un accès le plus précoce possible aux accompagnements médicosociaux ;

- Interroger de manière continue les pratiques et les positionnements de l'association, à la lumière des orientations de l'axe Rétablissement, en sollicitant la participation des personnes accompagnées et de familles volontaires ;

- Soutenir l'accès aux soins de réhabilitation psychosociale et participer à la concrétisation des bénéfices obtenus au travers de ces parcours.



espérance hauts de seine s'engage à travailler en articulation étroite avec les unités sanitaires dédiées aux dispositifs de réhabilitation psychosociale. Elle contribue, en amont et en aval du parcours des personnes en les accompagnant dans le transfert de leurs compétences ainsi acquises dans la vie courante.



Six axes stratégiques pour relever les défis des cinq prochaines années

1. Accompagner vers le rétablissement, vivre pleinement nos engagements

espérance hauts de seine s'inscrit historiquement dans le mouvement de l'insertion sociale et professionnelle des personnes sujettes à des troubles psychiques. Elle se positionne donc naturellement aujourd'hui dans le mouvement du Rétablissement en renforçant ses relations avec les secteurs psychiatriques et les réseaux de réhabilitation psychosociale. Elle informera les familles sur la démarche Rétablissement et s'engage à les y associer dans toute la mesure du possible.

Elle s'engage à conduire un accompagnement qui :

- Conjugue espoir et entraide ;
- Considère les aléas de la vie comme des opportunités pour se connaitre et grandir ;
- S'appuie sur les forces et les objectifs des personnes, dans toutes leurs dimensions ;
- Renforce le pouvoir d'agir, l'autodétermination, la responsabilité individuelle et la culture positive de l'erreur ;
- Défend la pleine participation à la vie sociale, économique et civile de chacun.

Elle s'appuie sur des postures partagées :

- *Je ne décide pas à la place de ;*
- *Je ne parle pas d'une personne en son absence ;*
- *Toute demande exprimée est entendue. J'y réponds positivement en première intention.*

04. COMMENT NOUS ENTENDONS AGIR

2. Participer au développement d'une offre adaptée et pérenne

Par son expérience et son expertise, espérance hauts de seine sera force de proposition et participera au développement de réponses sous deux axes prioritaires.

- ***Une offre adaptée au public***

espérance hauts de seine s'engage à s'ouvrir avec plus d'amplitude à de nouvelles problématiques et à élargir son public, particulièrement auprès des personnes sujettes à des troubles du spectre autistique. Elle s'engage à créer des solutions adaptées à l'avancée en âge des personnes en souffrance psychique.

espérance hauts de seine accueillera toujours les situations présentées dans le cadre de la « réponse accompagnée pour tous ». Elle considère en effet qu'il s'agit de sa mission auprès du public. C'est aussi l'occasion de concertation avec les différents partenaires pour résoudre en synergie les problématiques les plus complexes.

- ***Une offre adaptée au territoire***

espérance hauts de seine développera ses nouveaux projets en priorité sur son ancrage territorial historique : le département des Hauts de Seine. La capacité de l'association à bénéficier des avantages de la localisation, à se coordonner avec les autres acteurs proches géographiquement est un axe stratégique source de création de valeur.

Par ailleurs, la vie des structures et le développement de nouvelles solutions s'inscriront dans un partenariat permanent et très large avec les organismes ou associations du territoire, selon les besoins identifiés.
A l'heure où les communications et les outils de gestion sont facilités par la technologie, espérance hauts de seine s'engage à faire bénéficier de son expérience à tout nouveau territoire qui la solliciterait.

3. Renforcer et poursuivre des partenariats pertinents

espérance hauts de seine est une association de taille intermédiaire qui souhaite se développer pour optimiser ses missions. Elle se donne comme objectifs de :

- Créer de nouvelles places par croissance interne,
- Considérer le rapprochement avec d'autres associations ou organismes poursuivant les mêmes buts et partageant les mêmes valeurs comme une opportunité de mieux répondre aux besoins.

espérance hauts de seine travaille avec l'ensemble des acteurs de son territoire d'implantation, appartenant au secteur sanitaire, médico-social ou social, de nature associative ou publique.
Elle souhaite renforcer ces partenariats territoriaux avec les CMP qui assurent un relais de grande proximité avec les personnes accompagnées. L'association souhaite être force de proposition et pratiquer un dialogue renforcé avec ses financeurs publics, dans le cadre d'un partenariat équilibré.

4. Valoriser les compétences, développer les ressources humaines

Chaque collaborateur est force vive de l'association. espérance hauts de seine se fixe comme actions prioritaires pour les cinq ans à venir la mise en œuvre d'actions favorisant l'attractivité, la fidélisation des professionnels.

L'association reconnait le professionnalisme de ses équipes et les savoir-faire de chacun. Elle s'engage à développer les axes suivants :

- Recrutement favorisant les talents individuels et collectifs ;
- Prévention et anticipation du développement des compétences de ses équipes, dans un environnement fluctuant et des métiers en tension ;
- Amélioration continue des conditions de travail ;
- Dialogue social respectueux et concerté avec les élus représentant le personnel ;
- Développement d'un management créateur de confiance et d'autonomie.

Dans notre association à taille humaine, l'équité, la collaboration, l'écoute, la qualité des relations entre les salariés sont des exigences constantes. La créativité, la prise d'initiatives et de responsabilités sont encouragées dans une ambiance de travail bienveillante et respectueuse de chacun. Pour se consacrer pleinement à ses missions premières et son développement, l'association doit être dotée de services supports solides et structurés, en soutien des activités opérationnelles.

5. Favoriser l'amélioration continue de la qualité, assumer notre responsabilité sociale

Espérance hauts de seine peut dès à présent mettre en œuvre le plan d'amélioration continue de la qualité dont elle vient d'achever la phase de mise en place. Cette démarche contribuera à définir l'ordre des chantiers, à impliquer l'ensemble des équipes, les personnes accompagnées et leurs familles, consolider le management de la qualité, développer l'esprit de progrès permanent. L'impact des mesures d'amélioration continue de la qualité sera évalué annuellement, et fera l'objet d'un point systématique dans les rapports annuels d'activités.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la démarche d'évaluation de la qualité et du suivi des engagements d'amélioration pluriannuels auprès de ses partenaires publics (Agence régionale de santé et Conseil départemental).
La poursuite de l'effort en matière de développement des systèmes d'information complètera avantageusement ce plan d'amélioration de la qualité et le développement des ressources humaines.

Espérance hauts de seine assumera sa responsabilité sociale et environnementale en intégrant dans ses projets une réflexion systématique sur le respect des droits humains, l'évaluation des relations avec les personnes accompagnées et leurs proches, les relations et conditions de travail, l'impact de ses pratiques sur l'environnement, le développement durable et le tissu économique local.

6. Partager nos actions, faire connaitre nos choix

Espérance hauts de seine entend conforter et développer une communication adaptée à ses projets et à ses valeurs.

Elle renforcera sa communication interne, appuyée sur la valorisation des actions et innovations portées par les personnes accompagnées et les équipes. Elle s'appuiera sur une communication associative, reposant sur l'interactivité, le dialogue et la convivialité, avec l'ensemble de sa communauté : personnes accompagnées, équipes salariées et familles. Elle favorisera le développement des outils de communication participatifs (intranet, plateforme d'accès pour les personnes accompagnées, questionnaires-observatoires, newsletter…).

Les choix de notre association sont forts et déterminés. Pour être assumés pleinement, ils seront relayés et rendus accessibles largement par une communication externe claire, accessible et modernisée :

- Refonte du site internet,
- Développement des réseaux sociaux,
- Participation aux débats et échanges d'idées par des évènements, conférences, colloques, journées thématiques…



espérance hauts de seine

CONTRIBUTIONS

Le projet associatif est le fruit de réflexions partagées lors des cinq ateliers de contributions auxquels ont participé personnes accompagnées, familles, proches, salariés, administrateurs et adhérents de l'association.

Les administrateurs du bureau et conseil d'administration l'ont finalisé pour une approbation par l'assemblée générale du 24 juin 2022

Coordonnées

1 Rue de l'Égalité, 92220 Bagneux